



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON 89

Vendredi 6 Juillet 2018, 19h30 à Auxerre, ESPACE 89

Présents: Jean-Marc CÊTRE, Jean-Michel PIERRELEE, Pascal LEFEBVRE, Emilie FAURE, Eddy PINEL, Maxime BUTTURI, Samuel DESCHAMPS, Stéphanie FISHER, Bruno POTHIER, Emmanuel BRAUD, Eric KRÄHENBÜHL, Romain COCLET, NICOLAZO Corinne, SCHIETTEKAT Sylvain, DAPVRIL Lydie, OBLET Carine, ROGER Denis, LOISEL, PINTENEAU Corinne .

Absents excusés: Yan CORVELLEC (référent 89), FURIC Renan, JAKUBOWICZ Denis, BOURCIER Myriam, BOCCHI Jean Marie.

Invitée: PINTENO Corinne, représentant la DDCSPP 89.

Le quorum est atteint mais certains clubs ne sont pas représentés: Joigny, Quarré les Tombes , Saint Valérien.

Remerciements à C. PINTENO pour sa participation à nos travaux. Le président du CDOS est excusé ; pas de réponse du comité départemental de l'Yonne à notre invitation.

L'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

- 1°) Approbation du PV de l'AG du 5 juillet 2017.
- 2°) Rapport moral du président, rapport de gestion.
- 3°) Rapport des commissions: championnats, interclubs, arbitrage, jeunes.
- 4°) Approbation des comptes définitifs de l'exercice clos le 31/08/2017.
- 5°) Approche des résultats 2017/2018 compte tenu de notre date de clôture officiel au 31 aout.
- 6°) Projet budget.
- 7°) Election de nouveaux membres.
- 8°) Questions diverses.

1°) Approbation du PV de l'AG du 5 juillet 2017.

Accepté.



2°) Rapport moral du président, rapport de gestion.

JM CÊTRE remercie les personnes présentes. Les représentants de la Ligue ont été invités mais n'ont pas donné de réponse.

Le comité de l'Yonne se situe à l'avant dernière place au niveau de la région avec les chiffres suivants:

12 clubs

662 licenciés au 30/06/2018

Le comité est contestataire des décisions prises par la Ligue, le fait savoir. Il fait preuve de dynamisme pour faire progresser son niveau et il se structure de plus en plus pour pérenniser ses clubs.

La présence économique insuffisante pèse lourd dans le développement des clubs.

Le comité a mis en place:

- la formation arbitrage
- la formation MODEF
- 2 stages jeunes et 1 plateau minibad. Il est cependant dommage que tous les clubs ne participent pas.
- formation POONA qui a du être annulée faute de participant.

Ces actions seront renouvelées pour la saison 2018/2019.

Dès 2019, le comité a également le projet de mettre à disposition des clubs un cadre technique, avec l'aide du conseil départemental.

3°) Rapport des commissions: championnats, interclubs, arbitrage, jeunes.

Les championnats:

E. FAURE s'occupe du travail en amont. Elle tient la table avec M. BUTTURI le jour des championnats.

Les championnats simples et doubles ont été une réussite, même si les participants sont moins nombreux et que certains clubs ne sont pas représentés.

D. JAKUBOWICZ avait prévu de belles récompenses. E. KRÄHENBÜHL le remplacera l'année prochaine.

G. MONTOYA et M. BUTTURI continueront d'aider.



Dates retenues pour la saison prochaine:

Simple: 2/3 février 2019, JA E.BRAULT

Doubles: 13 janvier 2019 , JA S. DESCHAMPS

Les interclubs:

3 journées d'interclubs , avec une dernière journée chargée.

Division 1: 6 équipes, USJ 1er mais refuse les barrages, Tonnerre prend leur place et monte en Régionale.

Division 2: 6 équipes, SENS4 1er.

Division 3: 7 équipes, AVALLON3 1er.

Dates retenues pour la saison prochaine:

2/12/2018

6/01/2019

24/02/2019

7/04/2019

On essayera de mettre une compétition jeunes(cdj) sur le samedi de chaque interclub.

M. BUTTURI relance un appel, car jouant en régionale la saison prochaine , il ne pourra plus s'occuper de la table. Soit une personne le remplace, soit le capitaine de chaque équipe gère sur Badnet le jour J ; accueil dans 3 gymnases (1 par division). Cette dernière proposition est acceptée, la gestion se fera en amont. Les coûts Badnet en plus seront remboursés par le comité.

1 JA pour la D1.

D2/D3 autonomes sans JA.

Pour les Interclubs Régionaux, les clubs du 89 aimeraient être séparés, plutôt que d'être regroupés géographiquement. Il n'y a en effet aucun intérêt à rejouer contre les mêmes clubs. 3 clubs sur 4 sont d'accord. Seul AUXERRE n'est pas d'accord. JM CÊTRE fera un courrier à S. CLAUDIN pour avoir une réponse claire dans les dix jours. En fonction de sa réponse, chaque club fera sa propre demande. JM CÊTRE contactera BULTHE , président commission interclub Ligue. La décision n'est pas encore prise.

M.BUTTURI fera les modifications du règlement interclub.

Les clubs doivent donner leur date de tournoi rapidement.



Rapport des commissions par Yan CORVELLEC:

- Commission arbitrage:

Rappel de la réforme: changement d'appellation grade, mise en place juge de ligne, mise en place conseiller évaluateur, mise en place Formabad.

Une formation arbitrage a eu lieu le 22/10/2017 lors du tournoi de SENS; 4 adultes et 6 jeunes ont suivi la formation.

Seuls 2 jeunes , Manon HEINTZ et Emmy FISHER, ont été validées à ce jour. Le comité s'étant investi pour cette formation, les autres doivent penser à faire leur suivi et donner leurs fiches à Y. CORVELLEC.

E.FAURE demande un stage de validation dans l'YONNE. Il faudrait qu'un responsable arbitre de la Ligue viennoise sur un tournoi privé.

Les écussons changent: nouvelle appellation " arbitre en formation".

E.BRAULT nous informe que chaque arbitre devrait recevoir un calepin pour tenir à jour ses arbitrages.

- Educateur MODEF:

7 candidats à Tonnerre, dont 6 stagiaires de l'Yonne. Tous ont été reçus.

Une demande sera faite pour recevoir une formation dans notre département.

E. PINEL va faire un sondage pour connaître les demandes éventuelles pour le B1 ou B2.

- POONA:

Le site POONA va être réformé, car non adapté aux besoins des licenciés. Une formation sera peut-être nécessaire?

- Stages/actions Jeunes:

Beaucoup de jeunes présents lors des 2 stages cette année, hétérogénéité délicate à gérer. Pour la saison prochaine, plutôt prévoir des stages par zones géographiques afin d'améliorer la qualité.

Les TZJ sont abandonnés...place aux CDJ: les comités voisins peuvent être invités (Nièvre, Aube).

Plateau Mini Bad à JOIGNY à reconduire. C'est une obligation du comité vis à vis de la Ligue.

DAD à Joigny. 8 candidats officiels. Tous ont été orientés vers le DAR mais faute d'avoir changé la date, seuls 3 y sont allés. Aucun n'a été retenu pour le dispositif inter régional. A reconduire.



4°) Approbation des comptes définitifs de l'exercice clos le 31/08/2017.

Résultat positif: 584€

Pas de timbre sur la saison dernière.

Bien que le nombre de participants soit en baisse sur les championnats de l'Yonne, la marge reste positive de 700€ à chaque fois.

Le coût de l'étude sur l'état des lieux faite par Y.CORVELLEC est amortie sur 4 ans.

Vote des comptes.

Les résultats positifs sont affectés au compte de réserve.

5°) Approche des résultats 2017/2018.

Voir annexes bilan financier

Résultat positif de 64€.

Il manque la subvention de la Ligue.

La subvention du conseil départemental est en baisse.

Les frais d'arbitrage ont augmenté.

6°) Projet budget.

Base sur un maintien du nombre de licenciés.

Le timbre rapporte 1436€. Il reste à 2€.

4 participants au stage Ligue (2 nouveaux et 1 jeune d'ANCY/NOYERS).

3 stages jeunes.

DAR (si déplacement de jeunes).

MODEF dans l'Yonne.

Stage arbitrage ou stage de validation.

Stage POONA.

2400€ prévus pour l'ensemble des actions.

Vote approuvé pour le maintien du timbre et du budget.



Pour passer un cap, l'Yonne a besoin d'un cadre technique pour faire évoluer les jeunes du département.

JM CÊTRE a rencontré C. PINTENO. Des solutions ont été évoquées.

Rendez-vous en septembre avec Messieurs LALA direction sports du conseil départemental et TAPIN (gemap) pour une embauche dans l'une ou l'autre des structures.

Une vingtaine d'heures pourraient être dégager de ce futur emploi et être mises à disposition des clubs.

Les clubs devront se positionner. Une assemblée générale spécifique sera prévue vers octobre pour voter dès que le travail sera fait avec les institutions concernées.

Informations de la Ligue:

L'AG de la Ligue a eu lieu le 30 juin 2018.

La Ligue perd cette année 26000€. A ce rythme, elle aura des difficultés à assurer à terme ses charges fixes.

La FRANCHE-COMTE est une Ligue ambitieuse mais non budgétisée. Le projet est très bien mais la contre partie financière n'est pas gérée.

Une embauche a été refusée.

Abstention des membres du CDBAD89 pour ce budget.

Hausse du timbre Ligue de 1€ (pour palier les dépenses il faudrait a minima augmenter de 3€). Les représentants de l'Yonne à l'AG estiment que l'année 2018 devraient s'orienter vers un nouveau déficit si une réelle prise de conscience des coûts en adéquation avec les projets n'est pas réalisée.

Problème des clubs non affiliés: avec la Saône et Loire , l'Yonne a fait la demande de les affilier mais à un tarif réduit. Ces clubs sont très bien structurés (championnats, interclubs...). Si le monde fédéral ne les reconnait pas, ils n'iront pas vers la fédération. Le DTN a été intéressé par la proposition. JM CÊTRE attend son retour.



7°) Election de nouveaux membres.

Candidature d'E.BRAULT qui rejoindra le conseil d'administration.

Démission de M. BOURCIER.

A noter: C.NICOLAZO semble intéressée pour s'investir dans un an au sein du CDBAD89.

8°) Questions diverses.

RAS

Fin de L'AG à 22h03

La séance est levée autour du pot de l'amitié.

S.FISHER, secrétaire CDBAD89.